



l'oxygène
à la source

N°269-22

ASSAINISSEMENT EAUX USEES – COMMUNE D'ANNECY (COMMUNE DELEGUEE DE SEYNOD) – DEVOIEMENT DE RESEAUX ET TRAVAUX PREPARATOIRES AU PROJET DE CREATION D'UNE VOIE DE RACCORDEMENT ENTRE LA RD1201 ET LE CHEMIN DE BRANCHY – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PUBLIQUES AVEC LA COMMUNE D'ANNECY ET LE GRAND ANNECY

Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 16 Représentés : 0 Quorum : 11

**Délibérations
du Bureau Syndical
Séance du 10 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à neuf heures, le Bureau du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 30 septembre 2022, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Claire est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christian MARTINOD, Christian ROPHILLE, Gilles VIVIANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Mme Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

M. Roland LOMBARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

MM. Jean-Yves MÂCHARD, Emmanuel GEORGES

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mme, MM. Michel BEAL, Fabienne GREBERT, Eric PEUGNIEZ, Philippe PRUD'HOMME,
Yohann TRANCHANT

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes et MM. Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM,
Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et
Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON,
Directeur Etudes & Travaux, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

ASSAINISSEMENT EAUX USEES – COMMUNE D'ANNECY (COMMUNE DELEGUEE DE SEYNOD) – DEVOIEMENT DE RESEAUX ET TRAVAUX PREPARATOIRES AU PROJET DE CREATION D'UNE VOIE DE RACCORDEMENT ENTRE LA RD1201 ET LE CHEMIN DE BRANCHY – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PUBLIQUES AVEC LA COMMUNE D'ANNECY ET LE GRAND ANNECY

Exposé de Christian ROPHILLE,

Le SILA envisage de réaliser, conformément au schéma général d'assainissement voté en 2019, le dévoiement du réseau d'eaux usées de la route des Emognes à Annecy (commune déléguée de Seynod), en lien avec la modification du profil en long de cette route portée par la ville d'Annecy.

Ont également été programmées sur le même secteur, les opérations suivantes :

- le dévoiement du réseau d'eau potable par le Grand Annecy ;
- les travaux de voirie et d'eaux pluviales par la commune d'Annecy.

Les travaux eaux usées correspondent au dévoiement du réseau de 200 mm de diamètre existant sur une longueur de 140 ml.

Afin d'optimiser la réalisation de l'ensemble de ces travaux, et notamment de créer le moins de nuisances possibles aux riverains, il est proposé de lancer une consultation par voie de procédure adaptée en groupement de commandes en vue de la passation d'un marché de travaux ayant pour objet le dévoiement de réseaux et travaux préparatoires au projet de création d'une voie de raccordement entre la RD 1201 et le chemin de Branchy sur la commune d'Annecy (commune déléguée de Seynod).

Dans le cadre du groupement de commandes, la ville d'Annecy est désignée coordonnateur, en charge des missions à réaliser depuis la passation de la consultation jusqu'à l'émission de l'avis avant attribution des marchés par la Commission d'appel d'offres ad hoc.

Un marché séparé sera ensuite mis en place par chaque partie :

- partie technique eaux usées : SILA – dévoiement du réseau eaux usées
- partie technique eau potable : Grand Annecy – dévoiement du réseau eau potable
- partie technique voirie : commune d'Annecy – travaux préparatoires

Le montant estimatif des travaux d'eaux usées est de 122 000 € HT, correspondant aux crédits budgétaires alloués pour ces travaux.

Les membres du Bureau sont invités à :

1. approuver le projet présenté,
2. autoriser le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
3. élire parmi les membres de la Commission d'appel d'offres du SILA, un élu titulaire, Christian ROPHILLE, ainsi que son suppléant, Séverine MUGNIER, comme représentants du SILA à la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes,
4. autoriser le Président à signer le marché (partie technique eaux usées) avec l'entreprise retenue sur avis de la Commission d'appel d'offres du groupement.

- ADOPTÉ -
à l'unanimité

Ne prennent part au vote que les délégués des EPCI ayant transféré la compétence Assainissement (Grand Annecy, CC Fier & Usse, CC Sources du lac d'Annecy).

Voix POUR : 11
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services



Mme Claire LEPAN,
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture
Le 14 OCT. 2022
Publié le 17 OCT. 2022

Exécutoire le 17 OCT. 2022
Le Président
Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.